



CENTRE DE VOL A VOILE DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

Office des sports , 535 Avenue St Exupéry 69400 Villefranche sur Saône

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du mercredi 29 novembre 2023

Présents : Christian Paul (Président), Alexandre Lefebvre (Vice-Président), Anthony Loyer (Trésorier), Nicolas Muller (Trésorier adjoint), Guy Regnault, Patrick Domange, Jérémy Vianne (Secrétaire).

Absents excusés : Thierry Vairai

Christian Paul ouvre la séance à 18h30 .

Ordre du jour

- | | |
|--|---|
| 1. Approbation dernier compte rendu. | 2 |
| 2. Nouveaux élèves 2024 | 2 |
| 3. Evolution des tarifs | 2 |
| 4. Modification du règlement intérieur | 3 |
| 5. TVA pour les redevances à la CCI | 3 |
| 6. Questions diverses | 4 |



CENTRE DE VOL A VOILE DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

Office des sports , 535 Avenue St Exupéry 69400 Villefranche sur Saône

1. Approbation dernier compte rendu.

Le compte rendu de la réunion de CA du 5 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Nouveaux élèves 2024

Plusieurs élèves n'ont pas été inscrits cette année en raison du manque de disponibilités pour l'instruction, et ont été réorientés vers un forfait 5 vols afin de leur permettre de se familiariser avec le club en attendant de pouvoir débiter leur formation.

En attendant la prochaine réunion de l'équipe pédagogique, qui doit déterminer l'organisation de la formation et la capacité à prendre de nouveaux élèves, le CA décide à l'unanimité de faire évoluer le forfait 5 vols vers un forfait 6 vols, permettant aux bénéficiaires de profiter plus longtemps en attendant leur inscription en tant qu'élève. La tarification est augmentée de manière proportionnelle. Cette nouvelle évolution est permise par la licence FFVP, mais reste limitée à 6 vols.

3. Evolution des tarifs

Même si l'examen de notre budget 2023 n'appelle pas à de gros correctifs, Anthony nous propose une évolution tarifaire sur plusieurs points, qui est le fruit d'une longue réflexion :

- Fusion de la cotisation et de la participation aux frais afin que celles-ci soient applicables à tous les membres sans exclusion
- En contrepartie pour les privés, baisse du forfait de location d'une place de hangar
- Mise en place d'un tarif de location d'une place de hangar pour remorque à l'intention des privés, sur accord du CA et seulement en basse saison, c'est-à-dire lorsque l'activité du club est à l'arrêt.
- Augmentation du forfait apprentissage



CENTRE DE VOL A VOILE DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

Office des sports , 535 Avenue St Exupéry 69400 Villefranche sur Saône

Le tableau ci-dessous répertorie les changements de tarifs par rapport à l'année précédente :

	2023		2024	
	+25 ans	-25 ans	+25 ans	-25ans
Participation aux frais	275€	75€	370€	215€
Cotisation	140€	140€		
Location place hangar à l'année	1272.60€		1100€	
Location place hangar basse saison			90€ / mois	
Forfait apprentissage	120€	120€	180€	120€

4. Modification du règlement intérieur

Anthony nous propose de modifier le règlement intérieur pour qu'il reste en adéquation avec le fonctionnement du club. Après présentation d'une ébauche, le CA est d'accord sur le principe. Lorsque les modifications seront définitives, le nouveau règlement intérieur sera communiqué à l'ensemble des membres.

5. TVA pour les redevances à la CCI

Suite à des recherches, il y a un espoir de pouvoir récupérer la TVA sur les sommes versées à la CCI, ce qui représente 50 000 euros sur 20 ans. Afin de valider cette possibilité, il est nécessaire de consulter un avocat. Notre cabinet demande 700 euros pour travailler sur le sujet, pour un résultat non garanti. Un autre avocat spécialisé sur le sujet est également identifié. Cgristian se charge de le contacter pour choisir entre les deux, et le CA valide à l'unanimité une dépense plafonnée à 700€ pour traiter ce sujet.



CENTRE DE VOL A VOILE DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

Office des sports , 535 Avenue St Exupéry 69400 Villefranche sur Saône

6. Questions diverses

- Réinscription sur Click de Claude Ville
Ancien instructeur au CVVB, Claude Ville a fait part de son souhait d'être inscrit sur click'n glide pour suivre l'activité du club. Cette inscription étant peu coûteuse, la demande est approuvée.
- Club House
La commission club-house doit se réunir dans les prochains jours pour définir les bases du nouveau club-house : emplacement des portes, fenêtres et murs. Les aménagements intérieurs seront vus plus tard. Ce projet sera ensuite présenté au bureau pour validation, puis à la CCI et enfin à la mairie pour le dépôt du permis de construire.
L'objectif est de démarrer les travaux début 2024.
- Soirée des Champions
Nicolas, sportif de haut niveau du CVVB, est nommé pour participer à la soirée des champions organisée conjointement par l'OSV et la municipalité de Villefranche le jeudi 11 janvier 2024.
- Espace membre sur le site du CVVB
Anthony a bien avancé sur l'aménagement d'un espace réservé aux membres, protégé par mot de passe, sur notre site. Cet espace permettra à terme d'échanger des informations sur les événements au CVVB, partager des photos ou des aventures vélivoles.

La séance est levée à 20h30.

Le Président :
Christian Paul

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' and 'P' followed by a horizontal line.

Le secrétaire :
Jérémy Vianne

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'J' followed by several loops and a long horizontal tail.